

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES

(dossiers déposés avant le 9 mars 2020)

DEMANDES DE SUBVENTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE TRADITIONNELLE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) CAZALS Aménagement et embellissement du centre bourg VIAM/00001835	10 543 €	10 543 €	-	54 %	<u>5 693 €</u>
3) C.Agglomération GRAND MONTAUBAN Aménagement d'une aire de camping-car sur la commune de Bressols VIAM/00001531	29 998 €	29 998 €	-	12 %	<u>3 599 €</u>
4) GENSAC Sécurisation de l'école création d'une clôture VIAM/00001139	8 298 €	7 684 €* *	-	54 %	<u>4 149 €</u>
Observation : *La dépense subventionnable est ramenée à 7 684 € au lieu de 8 298 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80 % fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).					
5) GENSAC Aménagement des abords de la mairie VIAM/00001141	25 441 €	23 556 €* *	-	54 %	<u>12 720 €</u>
Observation : *La dépense subventionnable est ramenée à 23 556 € au lieu de 25 441 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80 % fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).					
6) LABARTHE Restructuration des cimetières VIAM/00000890	30 884 €	18 216 €	-	31,20 %	<u>5 683 €</u>
7) MONTAÏN Aménagement d'une aire de jeux intergénérationnelle VIAM/00001468	12 334 €	12 334 €	-	54 %	<u>6 660 €</u>

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN- TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
8) NÈGREPELISSE Réfection des trottoirs rue des Loriots VIAM/00001128	48 972 €	48 972 €	-	12 %	<u>5 876 €</u>
9) NÈGREPELISSE Sécurisation des ateliers municipaux VIAM/00001469	17 012 €	17 012 €	-	12 %	<u>2 041 €</u>
10) SÉRIGNAC Réfection du mur du cimetière suite aux intempéries VIAM/00001585	8 882 €	8 882 €	-	23,40 %	<u>2 078 €</u>
11) SAINT CIRQ Restructuration du cimetière VIAM/ACO04184	17 598 €	17 598 €	-	31,20 %	<u>5 490 €</u>
12) SAINT PROJET Réfection du mur de soutènement du parking de l'ancienne école de Saillagol VIAM/00001777	12 000 €	12 000 €	-	36 %	<u>4 320 €</u>
13) SAINT PROJET Aménagement de la place de Saillagol VIAM/00001800	86 160 €	80 000 €	6 160 €	36 %	<u>28 800 €</u>
Observation : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 6 160 € HT pourrait être accordée à la commune.					
14) SAINT VINCENT D'AUTEJAC Aménagement du parvis de l'église VIAM/00001738	38 412 €	38 412 €	-	36 %	<u>13 828 €</u>
15) VALEILLES Travaux complémentaires pour l'aménagement du village VIAM/00001709	21 607 €	21 607 €	-	36 %	<u>7 778 €</u>
16) VAZERAC Restructuration et travaux au cimetières VIAM/00000889	27 390 €	14 425 €	-	24 %	<u>3 462 €</u>

**DEMANDES DE SUBVENTIONS PRÉSENTÉES
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE TRADITIONNELLE
(dossiers déposés avant le 9 mars 2020)
2^{ÈMES} TRANCHES**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
17) MONTAUBAN Aménagement du parking au stade de Bagatelle VIAM/00001607	677 691 €	80 000 €	12 %	<u>9 600 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 10 décembre 2019 qui a accordé à la commune une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT.				
18) ORGUEIL Aménagement piétonnier « Les Chalets » VIAM/00001826	144 275 €	64 275 €	24 %	<u>15 426 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 13 novembre 2018 qui a accordé à la commune une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT.				
19) SAINT PORQUIER Installation d'une vidéo protection VIAM/00001707	104 274 €	24 274 €	18 %	<u>4 369 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 27 août 2019 qui a accordé à la commune une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT.				

**DEMANDE DE SUBVENTION
PRÉSENTÉE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT
(dossier déposé avant le 9 mars 2020)
2^{ÈME} TRANCHE**

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
20) VILLEBRUMIER Aménagement et accessibilité de la cour de l'école VIAM/ACO04190	114 534 €	34 534 €	24 %	<u>8 288 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 30 avril 2019 qui a accordé à la commune une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT.				

Total : 149 860 €

Le Président,

Christian ASTRUC